



DEVENIR TUTEUR OU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

[Date de mise à jour du programme-devis : septembre 2025]

Contexte

Au-delà de la transmission de savoirs et savoir-faire, le rôle du tuteur/maître d'apprentissage est multiple : intégrer, évaluer, accompagner... C'est pourquoi il est primordial que le tuteur/maître d'apprentissage soit formé et préparé à sa mission

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de **bien se positionner dans son rôle et ses pratiques de maître d'apprentissage/tuteur**

Les points clés de la formation

- Connaître le cadre, les enjeux et les acteurs du tutorat et de l'apprentissage
- Acquérir les méthodes et les outils pour :
 - Accueillir et faciliter l'intégration du tuteur/ apprenti
 - Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
 - Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Public concerné

Cette formation s'adresse à toute personne exerçant ou amenée à exercer le rôle de tuteur ou maître d'apprentissage dans une entreprise relevant de la Coopération agricole, de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Industrie Agroalimentaire ou des Territoires

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et interactive mixant concepts et méthodes, échanges, exercices pratiques (conception d'une grille évaluative, d'une séquence formative) et mises en situation autour du rôle de tuteur/maître d'apprentissage

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression du participant tout au long de la formation au moyen des méthodes pédagogiques

Le participant complète un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises



Modalités pratiques

Durée : 1 jour soit 7 heures

Format : en présentiel en interentreprises dans nos locaux ou en intra-entreprise (lieu à définir)

Programmation : selon notre planification semestrielle pour une interentreprises ou à définir ensemble pour une intra-entreprise

Modalités et délais d'accès

En interentreprises : la planification est accessible sur notre site Internet. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles

En intra-entreprise : notre organisme de formation s'engage à vous répondre sous 72 heures. Sauf cas particulier, le délai pour la mise en place d'une formation est habituellement de 2 mois

Qualiopi

Neoptima est **certifié QUALIOP** au titre de la catégorie actions de formation
Certificat Qualiopi N°2100471.2

Accessibilité

Un ou des stagiaires sont en situation de handicap ?

Contactez Marie-Laure LAUTIER – Référente handicap – pour étudier les besoins en adaptation des moyens pédagogiques et/ou logistiques et la faisabilité de votre demande

Tarifs

En interentreprises : 375 euros nets* par stagiaire

En intra-entreprise : 1 200 euros nets* pour un groupe de 4 à 12 stagiaires

Des frais de déplacement peuvent s'appliquer pour les formations en présentiel hors Hérault

* Honoraires exonérés de TVA en vertu de l'article 261 du Code Général des Impôts relatif à la formation professionnelle continue

Contacts

Pour obtenir le programme détaillé, toute information complémentaire ou vous inscrire, contactez Marie-Laure LAUTIER :

- NeoptimaRH@neoptima.com
- 04.11.95.00.62